

Le Conseil d'administration de Radio France approuve les comptes et le bilan 2017 de l'entreprise

Réuni le 11 avril 2018 sous la présidence de Jean-Luc Vergne, le Conseil d'administration de Radio France a approuvé le rapport d'exécution du Contrat d'objectifs et de moyens 2015 – 2019 de Radio France et ses comptes pour 2017.

Le bilan de Radio France pour 2017 traduit la concrétisation de nombreux chantiers ambitieux engagés par Radio France tant dans le développement de son offre radiophonique et musicale que dans la modernisation de l'entreprise.

Des indicateurs en progression et des succès remarquables auprès des publics

Forte d'une offre radiophonique dont la qualité et la richesse sont reconnues, Radio France a conforté sa stratégie éditoriale et réalisé des performances historiques tant en part d'audience (25,5 %) qu'en audience cumulée (26,9% sur l'année 2017). Les antennes ont également renouvelé leurs publics avec un recul de l'âge moyen de 1 an entre 2016 et 2017 des auditeurs des chaînes de Radio France, plus marqué encore pour France Inter (-1,4 an, à 54,3 ans).

La stratégie ambitieuse de développement numérique et de média global a également été poursuivie et a permis d'enregistrer de nouveaux records d'audience, avec 160 millions d'écoutes par mois, dont 49,1 millions de podcasts téléchargés en moyenne par mois en 2017, en progression de 44%. L'année 2017 a également été marquée par l'aboutissement de projets emblématiques, notamment la mise en ligne de la nouvelle plate-forme francemusique.fr permettant d'accéder aux concerts des formations musicales en audio et en vidéo en direct.

Le renouvellement des publics de Radio France est également porté par une forte augmentation de la fréquentation des concerts des formations musicales, un rajeunissement des spectateurs venant assister aux concerts ainsi qu'une fidélisation des abonnés. Au total plus de 280 000 personnes - dont 50 000 jeunes - ont été accueillis à la Maison de la radio en 2017.

L'ensemble de ces réalisations, de même que les progressions enregistrées en matière de diversité de l'offre musicale et culturelle et de soutien à la création, permettent de faire progresser la plupart des indicateurs de l'entreprise.

Ces évolutions traduisent et accompagnent la dynamique de transformation interne dans laquelle Radio France s'est engagée tant dans le domaine de la gestion que de la modernisation du cadre social avec la signature du nouvel accord d'entreprise (NAC) et de l'accord sur la transition multimédia en mars et juillet 2017.

Le Conseil d'administration a salué l'engagement des collaborateurs de Radio France qui a permis d'atteindre ces résultats, ainsi que les développements réalisés en 2017 alors que Radio France poursuit ses efforts financiers dans le respect des engagements pris dans le Contrat d'objectifs et de moyens 2015-2019.

Un résultat meilleur que prévu, en ligne avec la trajectoire budgétaire de retour à l'équilibre

Le chiffre d'affaires de Radio France s'établit à 656 M€, en progression de 0,5% par rapport à 2016 (652,8M€). Le résultat net fait apparaître un déficit de 4,8 M€, meilleur que celui prévu dans le COM (-6,5 M€) et que celui de l'année 2016 (-10,6 M€). La réduction du déficit résulte d'une gestion rigoureuse des charges et d'une amélioration des recettes commerciales de l'entreprise.

L'ouverture du Cahier des missions et des charges ainsi que la progression des audiences hertziennes et numériques permettent de sécuriser le niveau des ressources publicitaires commerciales et de parrainage à 41M€ et les recettes publicitaires totales à 48,4M€.

L'augmentation du chiffre d'affaires s'accompagne d'une maîtrise des charges grâce à la mise en œuvre d'une politique rigoureuse de consommation, d'économies sur la diffusion, de renégociations des contrats fournisseurs ayant permis de générer près de 9,8 M€ d'économies. Pour répondre aux objectifs fixés dans le COM, Radio France poursuit également en 2017 ses efforts de maîtrise de la masse salariale par le non-remplacement d'une partie des départs naturels. Celle-ci s'établit à 406,2 M€.

Les investissements réalisés par Radio France en 2017 s'élèvent à 40,2 M€ (contre 60,1 M€ en 2016). La politique d'investissements permet à l'entreprise d'accompagner le développement du numérique, la modernisation de ses infrastructures radiophoniques et informatiques, ainsi que la modernisation des installations du réseau France Bleu, pour un montant global investi de 23,3M€ hors réhabilitation.

Le programme de réhabilitation de la Maison de la radio se poursuit avec la mise en service d'une première tranche de la phase 4 des travaux et la poursuite de ceux-ci autour de la porte D, pour achèvement de la phase à la rentrée 2018.

La trésorerie s'établit à la clôture à +4,4 M€, en amélioration par rapport à 2016 compte tenu de l'amélioration du résultat, et de décalages de décaissements liés au chantier de réhabilitation.

Information sur l'accord collectif national sur les CDD d'Usage

Le Président Jean-Luc Vergne a informé le Conseil que les syndicats patronaux du secteur de la radiodiffusion ont saisi les syndicats signataires, afin de réexaminer les modalités de mise en œuvre de l'accord collectif national sur les CDD d'Usage (CDD-U), prévue initialement au 1er juillet 2018.

Le report de la mise en œuvre de l'accord devrait permettre d'engager, au niveau du secteur de la radiodiffusion, des négociations supplémentaires en vue notamment de mieux définir les conditions d'emploi des CDD-U.

Point sur les réflexions en cours concernant l'audiovisuel public

Forte des succès des actions qu'elle a conduites et de ses résultats, Radio France prend toute sa part au débat sur les enjeux et les missions de l'audiovisuel public. Elle entend réaffirmer l'attention qu'elle porte au développement d'un service public audiovisuel résolument orienté vers les publics, les usages et l'innovation.

Le Président Jean-Luc Vergne a fait un point sur les discussions en cours dans le cadre des chantiers du Premier Ministre et du Comité action publique 2022, ceux menés sous l'égide du Ministère de la culture ainsi que ceux des commissions et groupes parlementaires. Ces travaux qui associent toutes les sociétés de l'audiovisuel public portent notamment sur des projets de collaboration dans les domaines de la culture et des savoirs, des offres à destination des publics jeunes, de l'information et de la lutte contre les fake news, et des offres de proximité.

Gaël HAMAYON

gael.hamayon@radiofrance.com

01.56.40.21.41 – 06.84.10.49.91

Peggy DREYER

peggy.dreyer@radiofrance.com

01.56.40.16.15 - 06 18 76 34 17

Assistante service de presse

Violaine LADHUIE

violaine.ladhuie@radiofrance.com

01.56.40.24.51

radiofrance.fr

